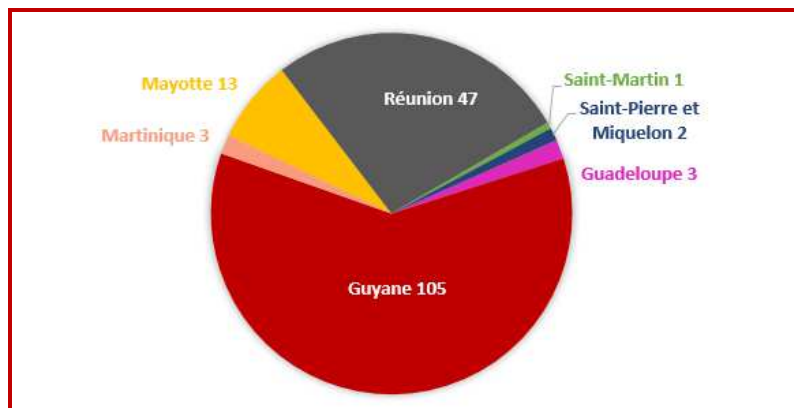




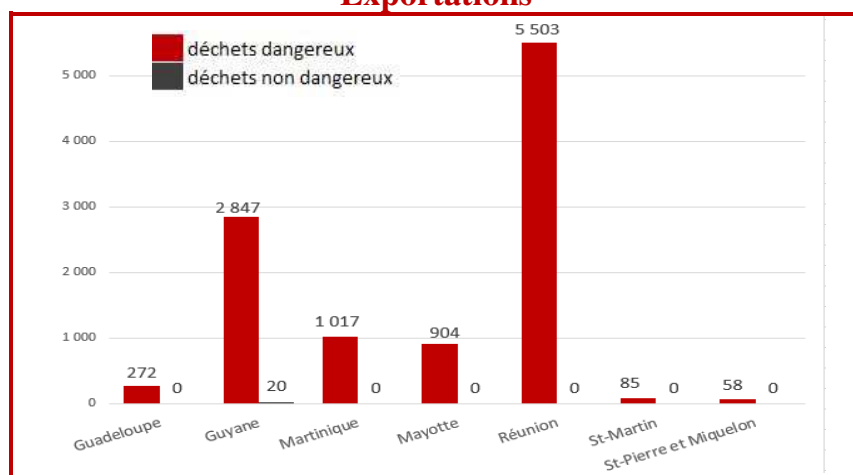
Pour l'Outre-mer

Nombre de dossiers d'export dont au moins un transfert a été réalisé en 2019



Déchets transférés dangereux ou non dangereux (en tonnes)

Exportations



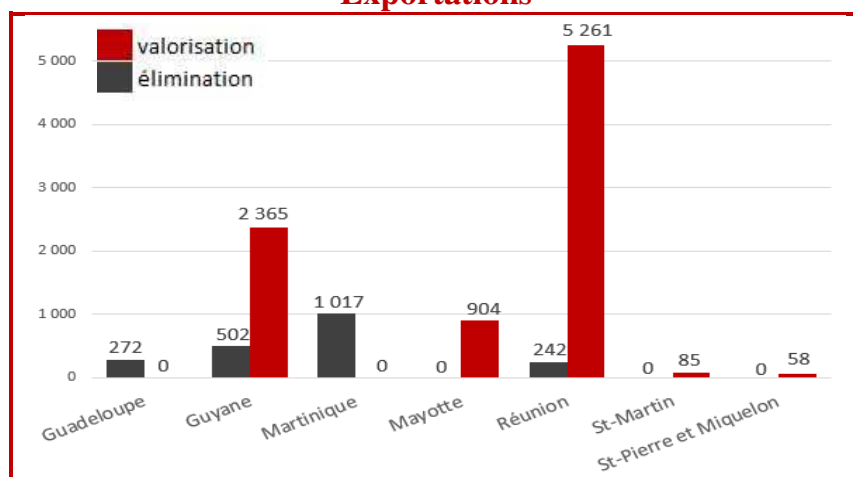
Importations

Les imports de déchets dans les territoires ultramarins sont limités

0 en 2019

Déchets transférés pour valorisation ou élimination (en tonnes)

Exportations



Importations

Les imports de déchets dans les territoires ultramarins sont limités

0 en 2019



Tonnage transféré d'Outre-mer et par territoire avec indication des 3 premiers déchets transférés (+ code CE)

	Exportations (en tonnes)
Tonnage transféré d'Outre-mer	10 706
Guadeloupe	272
17 06 01*... Déchets contenant ou contaminés par de l'amiante	272
Guyane	2 867
20 01 35*... Equipements électriques et électroniques mis au rebut contenant des composants dangereux	507
13 02 05* Huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale	437
05 01 03* Boues de fond de cuves	317
Martinique	1 017
19 01 07* Déchets solides provenant de l'épuration des fumées	926
17 06 01*... Déchets contenant ou contaminés par de l'amiante	90
Mayotte	904
13 05 08* Mélanges de déchets provenant de dessableurs et de séparateurs eau/hydrocarbures	313
20 01 23*... Equipements électriques et électroniques mis au rebut contenant des composants dangereux	268
13 02 05* Huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale	241
Saint-Martin	85
13 02 08* Huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification	85
Saint-Pierre-et-Miquelon	58
13 02 05* Huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale	58
Réunion	5 503
16 06 01* Accumulateurs au plomb	2 414
13 02 05* Huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale	1 101
13 05 08* Mélanges de déchets provenant de dessableurs et de séparateurs eau/hydrocarbures	404

Rappel : les imports sont limités dans les territoires ultramarins. Il n'y en a pas eu cette année.